

Postes à profil : un premier recul imposé par la mobilisation



En Haute-Garonne, les enseignants de CP et CE1 en REP et REP+ ont reçu le 9 mars 2021 un procès-verbal de requalification de leur poste ouvrant la voie au profilage, au contrôle accru des pratiques, à la remise en cause de la liberté pédagogique. Le DASEN précise dans un mail que cette modification est liée à une directive ministérielle.

Cette annonce a suscité le rejet des personnels et dès le lendemain et dans les jours qui ont suivi, le SNUDI-FO 31 a pris les initiatives pour le retrait de la mesure :

- Envoi d'un courrier au DASEN exigeant le retrait de ce pré-profilage et lui rappelant que le décret de 1989 relatif aux directeurs dispose que le directeur répartit les moyens d'enseignement après avis du conseil des maîtres. Ce courrier rappelle également qu'une commande ministérielle ne dispense pas de la saisie des instances réglementaires (CTSD, CDEN) tout comme de l'analyse de ses conséquences en CHSCT.

- Interpellation du DASEN en CAPD et en CHSCT sur les conséquences de cette requalification et demande d'abandon immédiat de cette mesure.

Face au refus du DASEN de répondre à la revendication, l'intersyndicale FO-FSU-CGT-SUD décide d'un appel à la grève le vendredi 26 mars avec demande d'audience pour porter la revendication d'abandon de la requalification des postes de CP et CE1 dédoublés.

Rapidement, les collègues ont annoncé leur intention de faire grève, y compris les collègues hors éducation prioritaire.

Le mardi soir, le DASEN annonce aux organisations syndicales sa décision d'abandon de l'étiquetage, satisfaisant ainsi la revendication des collègues et de l'intersyndicale FO-FSU-CGT-SUD.

Ce recul est à mettre au compte de la mobilisation préparée par les collègues déterminés à gagner par la grève avec leurs organisations syndicales.

Cette victoire en appelle d'autres !

La situation est explosive dans les écoles. Chaque jour, ce sont des milliers de classes sans enseignant ou dont la fermeture a été décidée. Le nombre de personnels absents explose, les remplaçants manquent, les collègues sont contraints d'accueillir toujours plus d'élèves dans leur classe.

Il est clair que dans cette situation les personnels sont fondés à décider dès maintenant la grève pour arracher le recrutement immédiat de personnels sous statut, les créations immédiates de postes et les annulations de fermetures.

Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dans les écoles, à s'adresser aux parents d'élèves, pour discuter des revendications immédiates et des moyens de les faire aboutir.